

Droit communautaire et international
Sylvaine Poillot Peruzzetto
année 2003-2004
DEA Droit des affaires

Droit international et communautaire, évolution

1 Les différentes sources de droit dans les affaires internationales (1^{ère} séance)

- 1.1 Les différents organes
- 1.2 Les différentes normes
- 1.3 Le lien entre les normes
- 1.4 Les clivages dans l'ordre international et le clivage droit commun/droit spécial

2 Le droit communautaire

- 2.1 Les règles institutionnelles (2^{ème} séance)
- 2.2 Les 4 libertés (2^{ème} séance)
- 2.3 Les règles de libre concurrence
 - ententes et abus de position dominante, les règles de fond (3^{ème} séance)
 - ententes et abus de position dominante, règles de procédure (3^{ème} séance)
 - concentrations et entreprises communes (4^{ème} séance)
 - interventions étatiques (4^{ème} séance)

3 La recherche de la loi applicable

- 3.1 En l'absence de droit matériel unifié : la technique conflictuelle (5^{ème} séance)
 - le raisonnement conflictuel
 - les règles d'origine interne et conventionnelle en matière de contrat
 - les réserves au bénéfice des Etats : ordre public et loi de police
- 3.2 L'existence de règles matérielles unifiées (6^{ème} séance)
 - Les différentes normes : conventions de droit matériel, coutumes et codes CCI, les règles d'Unidroit
 - la question de la lex mercatoria et des contrats sans loi
 - le passage vers l'unification : les lois modèles

4 La recherche de l'autorité compétente (7^{ème} séance)

- 4.1 Les voies de l'unification
 - tribunaux internationaux
 - l'arbitrage
- 4.2 Les voies de la coordination : les règles de compétence internationale

5 Les effets des jugements étrangers (7^{ème} séance)

- 5.1 Le droit de source interne
- 5.2 Les solutions des règlements 44, 1346, 2201

Préparation des séances

2^{ème} séance : les quatre libertés en droit communautaire

1 *Révision* : les quatre libertés et leur développement ; les règles institutionnelles

2 *Plaidoiries* :

-un dirigeant de grande surface est condamné pour violation de l'article 31 de l'ordonnance du 1.12.86 pour irrégularité de ses factures du fait du défaut d'indication du prix unitaire. Le droit communautaire lui donne-t-il un moyen de défense ? Déterminez les arguments de l'avocat du dirigeant et de la DGCCRF et indiquez les étapes de la procédure.

- CJE Garcia Avello 2 octobre 2003 aff C-148/02

3 *Exposés* :

- la convention en Europe
- le principe de reconnaissance en droit communautaire

4 *Une citation sur le droit et son commentaire*

3^{ème} séance : Ententes et abus de position dominante

1 *Révision* : les conditions de fond et de procédure des ententes et abus de position dominante

. conditions d'application des articles 81 et 82

. mise en œuvre des articles 81 et 82 , liste des règlements d'exemption, compétences des autorités nationales et communautaires

2 *Cas à résoudre* : dans les différents exemples, quel est ou quels sont les entités à saisir :

- . une entreprise souhaite mettre en place un système de distribution exclusive et elle souhaite s'assurer de la validité de son montage :
- . une entreprise se voit refuser l'accès au réseau de distribution sélective d'une enseigne connue et veut arguer du caractère anticoncurrentiel du refus
- . un groupe européen important souhaite acquérir le contrôle de l'un de ses concurrents.

3 *Exposés* :

- le règlement 1400 en matière de distribution automobile
- le règlement 1/2003 en matière de mise en œuvre des articles 81 et 82
- le règlement 772/2004 en matière de transfert de technologie

4 *Plaidoirie*

CJE IMS Health GmbH & Co OHG aff C-418/01

5 *Une citation sur le droit et son commentaire*

4^{ème} séance : Concentrations, entreprises communes, interventions étatiques en droit communautaire de la concurrence

1 *Révision* : concentrations de dimension communautaire et entreprises communes, interventions étatiques et concurrence

- les conditions du contrôle communautaire
- l'appréciation des concentrations communautaires
- application des normes nationales et communautaires , compétence des organes nationaux et communautaires et matière de concentration
- définition de l'entreprise commune et régime des entreprises communes
- les différentes interventions étatiques contrôlées par le droit communautaire de la concurrence

2 *Exposés* :

- Comparaison du droit français et communautaire de la concentration sur le fond et en matière de procédure
- Approche synthétique des différents cas d'application du droit de la concurrence à l'égard des aides d'Etat
- Compétence en matière de concentration
- Le traitement des entreprises communes en droit de la concurrence

3 *Plaidoirie*

CJE Altair Chimica SpA 11 septembre 2003 aff C-207/01

4 *Une citation sur le droit et son commentaire*

5^{ème} séance : Norme applicable, méthode conflictuelle

1 *Révision* :

- le raisonnement conflictuel
- les règles de conflit de lois en matière de contrat et plus particulièrement la convention de Rome sur la loi applicable aux obligations contractuelles, la convention de La Haye du 14.3.78 sur la loi applicable aux contrats

d'intermédiaire et de représentation, la convention de La Haye du 16.6.55 sur la loi applicable aux ventes à caractère international d'objets mobiliers corporels

2 Exposés :

- Contrats de distribution et d'agence en droit international privé
- Internet et droit international privé
- l'incidence du droit communautaire sur la technique conflictuelle, voir en particulier Variation sur le principe d'origine entre droit communautaire et droit international privé, M. Fallon Mélanges F. Rigaux, Bruxelles ed Bruylant 1993, 187 et Les relations entre le droit communautaire et les règles de conflit de lois des Etats membres RCDIP 2002, 1 ; L'incidence de l'ordre communautaire sur le droit international privé, L. Idot, Les petites Affiches numéro spécial 2002 N°248

3 Plaidoiries

- CJE Arblade 23 novembre 1999 RCDIP 2000, 710 M. Fallon
- CJE Inspire Art 30 septembre 2003 aff C167/01 Clunet 2004, 917 note M. Menjucq
- CJE Ingmar 9 novembre 2000 RCDIP 2001, 107 note L. Idot

4 Une citation sur le droit et son commentaire

6^{ème} séance : Norme applicable, méthode de droit matériel

1 Révision :

les différentes règles matérielles unifiées, et en particulier lex mercatoria, codes CCI dont les Incoterms, les principes Unidroit en matière de contrat,

2 Exposés

La convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises

Les Incoterms

Les principes Unidroit

3 Plaidoiries

- La lex mercatoria est-elle une règle de droit ?
- Faut-il un droit européen des contrats ? voir la communication sur le droit européen des contrats 13 septembre 2001 (JOCE C 255 13.9.2001) ? Plaidoyer pour un droit européen des contrats, C. Witz D2000 chr 79 ; Un droit européen des contrats C. Jamin in Le droit privé européen Paris Economica 1998, 40 ; Réinventer le droit commun M. Delmas Marty, Dalloz 1995 chronique 1
- Retour à un droit commun européen, Droit et modernité PUF 1998 p. 73 et S. ou Pensée juridique française et harmonisation européenne du droit, société de législation comparée 2003p. 15

4 Une citation sur le droit et son commentaire

7^{ème} séance : détermination de l'autorité compétente, arbitrage, effets des jugements

1 Révision :

- les règles de compétence au regard du règlement 44 du 22 décembre 2000, du règlement 1346 et du règlement 2201
- les règles de source interne
- l'arbitrage international

2 Exposés :

- Etapes de la procédure dans l'arbitrage international
- La compétence, la reconnaissance et l'exécution en matière d'insolvabilité au regard du règlement 1346
- Le titre exécutoire européen

3 Plaidoiries

- Cass 1^{ère} civ 30 juin 2004 pourvoi 01-03248 (relatif à la Mareva injunction)
- CJE 27 avril 2004 aff 159/02 Turner c/Grovit (relatif à l'injunction anti-suit)

4 Une citation sur le droit et son commentaire